



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 17 janvier 2024

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures 03.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : AIG 1, AIG 2, Aprotect, Caterpillar, CBH, EDR, Hauteville1, Hauteville 2, Interbanques, OM PHARMA, Rolex 1, Rolex 2, Rolex 3, Service des écoles, TPG 1, TPG 2 et TPG 3.

Excusées : Hauteville 3

Aucunes admissions ni démissions.

2) Approbation du P.V. du 17 janvier 2023 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque particulière à formuler, le PV est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie la secrétaire pour la rédaction de ce PV.

3) Rapport du président :

Le président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et les remercie pour leur présence, pour lui ce sera sa première assemblée générale en tant que président.

Le président souhaite en son nom et celui des membres du comité une bonne année 2024 ainsi qu'aux familles. Il souhaite une excellente saison et de bonnes boules, beaucoup de strikes.

Il remercie le comité pour son travail tout au long de l'année.

La saison 2023 c'est bien déroulé, merci pour le respect du port des maillots car nous n'avons eu aucune amende. Le comité et moi-même espérons que tout va bien se passer avec le changement des machines qui a eu lieu. En cas de problèmes, vous pouvez vous adresser à un membre du comité ou au président.

Le prix des parties ne changera pas en 2024.

Daniel Golay, Vice-Président, donnera les résultats sportifs des championnats d'Europe à Vienne.

Le président a assisté pour la première fois à l'assemblée du Comité du BEC, diverses mentions ont été votées dont une qui avait été lancée par l'ancienne présidente, Sylviane Schrag aux sujets des étrangers de longue date pour qu'ils soient acceptés comme un affilié afin de pouvoir jouer aux championnats européens, cette votation est passé haut la main.

Lors de la programmation des championnats européens pour les années futures, il a été demandé si Genève était partant pour les organiser en 2027. Le président a répondu oui avec un délai d'1 an jusqu'à la prochaine assemblée du BEC pour confirmer définitivement si oui ou non. Nous allons devoir étudier si nous pouvons le faire et, si oui, un comité spécial devra être créé.

Une soirée Moonlight a eu lieu en juin 2023, elle a été très réussie et appréciée de toutes et tous. Merci à Marlène pour avoir offert les lots. Aux vues des finances, je ne pense pas que nous pourrions la renouveler, mais à voir.

La remise des prix et le repas de fin de saison a eu lieu au restaurant de la piscine du Lignon. C'était une soirée très réussie, tout le monde était content, merci à Sylviane pour les coupes et Marlène pour la réservation et les discussions avec le restaurateur

Cette année heureusement nous gardons le même nombre d'équipes mais nous n'avons pas réussi à en avoir de nouvelles.

Le président remercie l'assemblée pour leurs attentions.

4) Rapport de la trésorière :

La trésorière nous informe que nous avons fini l'année 2022 avec un montant de CHF 11'140.72. --

Le compte UBS a été clôturé. Ce compte a été gardé en réserve pour organiser des championnats européens.

La somme de CHF 41'559. -- a été versée sur le compte ce qui nous donne un montant de CHF 52'700. -- pour passer l'année 2024.

Dans le courant de l'année 2023 nous avons versé au bowling de la Praille un montant de CHF 23'183. --

Pour les championnats européens le montant des frais est de CHF 19'931. --

La soirée de clôture a coûté CHF 10'802. --

Nous avons dépensé en 2023 le montant de CHF 54'885.48. --

Les équipes nous rapportent le montant de CHF 42'568. --, ce qui nous donne un déficit de CHF 12'437.48. --

Vincenzo D'Apice pose la question si un budget existe pour connaître les coûts que nous allons avoir, comme certains sont connus, par exemple ceux du championnat et du championnat européen, pour la soirée de remise des prix, il est difficile de donner un chiffre. La trésorière répond que les subventions aussi sont difficiles à chiffrer car il y a d'autres frais inconnus, par exemple le taux de change notamment les inscriptions aux championnats européens qui sont liés au taux de change. Les frais bancaires ont énormément augmenté.

Celina Almudever a compris que concernant les frais liés au championnat d'Europe, chaque équipe paye son inscription alors elle pose la question afin de comprendre pourquoi nous avons tous ces frais.

Réponse de la trésorière les frais correspondent aux subventions, Stéphane Pellein prend la parole pour dire que le montant des subventions est connu à l'avance. La trésorière répond que ces subventions effectivement sont connues à l'avance et que le montant n'a pas changé depuis fort longtemps alors que les équipes participantes à la corpo diminuent d'année en année.

Les inscriptions sont comprises pour les équipes subventionnées et les autres équipes les financent elles-mêmes. Les frais de repas ne sont pas compris et sont déduits à ceux qui participent au repas, mais la corpo doit avancer l'argent.

La trésorière indique que Vienne a recalculé des frais qui avaient déjà été payés mais qu'eux n'avait soi-disant pas enregistrés, sur place nous avons dû les régler à nouveau.

La trésorière a écrit plusieurs mails restés sans réponses.

Le président réclamera le remboursement lors de l'assemblée générale du BEC à Copenhague environ CHF 70.--.

Celina Almudever ne comprend pas comment avec CHF 40'000. -- récupéré sur le compte UBS plus notre compte courant ce qui donne une somme d'environ CHF 50'000. --. Elle pose la question si les CHF 40'000. -- récupéré à l'UBS ont été dépensés en une seule année.

Réponse de la trésorière, nous n'avons pas dépensé CHF 40'000. -- dans l'année, la totalité des frais de l'année est de CHF 54'885.48. --. Nous récupérons les frais d'inscriptions la somme de CHF 42'568. --, ce qui nous donne le montant de CHF 12'437.48. --- comme perte, mais sur le compte il reste le montant de CHF 39'886. -- ce qui veut dire que si nous continuons sans rien changer dans 3 ans il n'y aura plus de corpo. Le Vice-Président précise que depuis 2 ou 3 ans déjà nous avons une perte de CHF 11'000. -- à CHF 12'000. -- par année.

Stéphane Pellein demande comment est-ce possible d'avoir une perte pareille. Réponse Du Vice-Président est de la trésorière, les frais pour les championnats européens sont de CHF 16'500. --, la subvention de 4 équipes est de CHF 3'000. -- total CHF 12'000. --

avec celle des doublettes, le montant est de CHF 14'500. -- plus les inscriptions nous arrivons à pas loin de CHF 16'000. -- juste pour les championnats européens.

Vincenzo D'Apice trouve que les doublettes ne font pas parties de la qualification et font parties des coups qui viennent s'ajouter chaque année et nous devrions ne plus les subventionner ou en baisser le montant.

Le but est de recalculer tous les budgets car en 2024 nous allons déjà devoir faire des diminutions, nous allons convoquer une assemblée extraordinaire pour rediscuter du budget.

Celina Almudever demande si la corpo paye une somme au pays organisateurs des championnats européens, la réponse est oui 200. -- euros pour les équipes et 150. -- euros pour les doublettes. Daniel Golay a reçu les tarifs avec une augmentation pour 2024 et ce sera 300. -- euros pour les équipes et 200. -- pour les doublettes.

Enis Baruh demande d'où proviennent les CHF 40'000. -- que nous avons récupéré du compte UBS. La trésorière répond que cette somme a été mise de côté du temps où nous avions 48 équipes et du championnat européen qui avait été organisé à Genève en 2003 où nous avions un bénéfice, il avait été prévu de refaire un championnat européen à Genève en 2013 mais il n'a pas pu être organisé.

Si le compte UBS n'avait pas été transféré sur le compte CCP nous serions à zéro.

Nous devons vraiment tout recalculer et baisser les prix pour 2024.

Il va falloir trouver ou diminuer les frais pour ne pas être déficitaire. Il n'est pas possible d'augmenter le prix des équipes car beaucoup d'entreprises ne financent pas les parties qui sont payées par les joueurs. Nous devons absolument trouver comment économiser. Le comité va étudier et proposer plusieurs propositions, et une assemblée extraordinaire sera programmée.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2023 du BCG ont été vérifiés par TPG et CBH. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbaton de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Election des vérificateurs aux comptes :

Nous avons besoin de 2 vérificateurs de comptes et 1 suppléant.

Sont élus : CBH, TPG 1 et comme suppléant le service des écoles.

8) Championnat genevois 2024

Pour la saison 2024 nous avons 18 équipes inscrites

Daniel Golay, Vice-Président propose 8 Équipes en division A et 10 équipes en division B avec un total de 24 matchs pour la division A et 20 pour la division B.

Le championnat corporatif commencera le mardi 30 janvier. Les 2 groupes joueront le mardi,

Pas de matchs pendant les vacances scolaires de février ainsi que les mardis 2 et 9 avril pour Pâques, le mardi 7 mai car ce sont les championnats européens. Le calendrier sera sur le site.

Division A : AIG 1, Aprotéc, Blind, CBH, Hauteville 1 et 2, Rolex 1 et 2, Service des écoles, TPG 1.

Division B : AIG 2, Blind, Caterpillar, EDR, Hauteville 3, Interbanques, Real Pharma, Rolex3, TPG 2 et TPG 3.

9) Prix des jeux + paiement + présentation du budget 2024

Nous n'avons reçu aucune information de la part du bowling et pour la saison 2024 les prix restent identique. La secrétaire enverra les factures.

10) Clôture de la saison 2023 + proposition de lieu de remise des prix 2024

La soirée de remise des prix 2023 à la piscine du Lignon a été un succès tout était parfait et tout le monde a été très content.

Pour la soirée de remise des prix 2024 nous en parlerons lors de l'assemblée extraordinaire.

11) Compte rendu euros 2023

Rapport des résultats des championnats européens 2023 à Vienne

Du mercredi 16 mai au samedi 20 mai 2023 ont eu lieu les championnats européens à Vienne (Autriche)

Cinq équipes, une doublette féminine, une doublette homme et deux doublettes mixte ce sont déplacés à Vienne

Nous avons joué dans le plus bowling center 32 pistes.

Dans l'ensemble les horaires ont été respectés sans gros problème de panne et les conditions des pistes étaient bonnes et malgré de bonne moyenne aucune équipe n'a

pu atteindre les demi-finales. Comme chaque année l'ambiance était amicale et joyeuse.

Résultats équipes :

1er Carlos Berlin avec 12801 quilles et 213 de moyenne sur 60 parties

2ème Bowling World Berlin 1 avec 12075 quilles et 201 de moyenne sur 60 parties

3ème Cristal Bowling Wittelsheim avec 11873 quilles et 197 de moyenne sur 60 parties

24ème Hauteville Sports 1 avec 6541 quilles et 181 de moyenne sur 36 parties

37ème Rolex avec 6249 quilles et 173 de moyenne sur 36 parties

40ème TPG Bowling Club Genève avec 6208 quilles et 172 moyenne sur 36 parties

41ème Hauteville Sports 2 avec 6182 quilles et 171 de moyennes sur 36 parties

44ème Aprotect avec 6132 quilles et 170 de moyenne sur 36 parties sur 57 équipes

Résultats doublettes féminines

1er TKD Quelle 1 Berlin avec 5760 quilles et 192 de moyenne sur 30 parties

2ème TKD Quelle 2 Berlin avec 5652 quilles et 188 de moyenne sur 30 parties

3ème ThyssenKrupp Stahl Duisburg avec 5644 quilles et 188 de moyenne sur 30 parties

16ème Hauteville Sports avec 2819 quilles et 156 de moyenne sur 18 parties sur 19 doublettes.

Résultats doublettes hommes

1er Renovatio avec 6156 quilles et 205 de moyenne sur 30 parties

2ème Defense National avec 5993 quilles et 199 moyenne sur 30 parties

3ème Tixi Bowlingurg avec 5981 quilles et 199 de moyenne sur 30 parties

20ème Rolex avec 3012 quilles et 167 de moyenne sur 18 parties sur 23 doublettes

Résultats doublettes mixtes

1er Plus Bowling avec 6394 quilles et 213 de moyenne sur 30 parties

2ème Plaza Bowling Grand Quevilly avec 6173 quilles et 205 moyenne sur 30 parties

3ème Pole Emploi avec 6024 quilles et 200 de moyenne sur 30 parties

28ème Hauteville Sports avec 2993 quilles et 166 de moyenne sur 18 parties

34ème Service des écoles avec 2718 et 151 moyenne sur 18 parties sur 34 doublettes.

12) Votation modification règlement

- 1) Proposition reçue des TPG pour que l'enfant à partir de 25 ans soit considéré comme joueur affilié et plus comme joueur étranger.
- 2) Proposition reçue d'Hauteville pour demander à ce que les employés intérimaires dans une entreprise puissent faire partie de l'équipe ou ils travaillent, car souvent cela fait plusieurs mois ou année que la personne fait partie de l'entreprise

Ensuite est ce que les équipes avec des enfants de plus de 25 ans ou des employés intérimaires depuis plusieurs mois. Il faut décider si ces joueurs seront intégrés à 100% dans l'équipe et si cette dernière aura droit à une subvention pour les championnats européens.

José Martin prend la parole pour dire que ces points ont déjà été votés, la réponse est non car c'était une proposition pour modifier le règlement et qui doit être voté en 2024.

Point du règlement 8A : Que les enfants à partir de 25 ans soit considérés comme joueurs affiliés et non comme joueurs étrangers. Accepté à l'unanimité

Point du règlement 8B : Que les employés intérimaires puissent faire partie de l'équipe si cela fait plusieurs mois ou année que ce dernier travaille dans l'entreprise. Accepté à l'unanimité.

Est-ce que les équipes avec des enfants de plus de 25 ans ou des employés intérimaires depuis plusieurs mois auront droit à une subvention pour les championnats européens ? Accepté à l'unanimité.

Est-ce que les équipes avec joueurs étrangers affiliés qui maintenant ont droit à participer aux championnats européens auront droit à la subvention ? Accepté à l'unanimité.

Les équipes qui ont un joueur étranger depuis moins de 5 ans pourront aussi participer aux championnats européens. Accepté à l'unanimité.

Ces décisions rentrent en vigueur de suite.

13) Votation subvention des championnats européens

Une convocation a une assemblée extraordinaire sera envoyée ultérieurement.

14) Euro 2024 :

:

Les championnats européens 2024 se dérouleront à Copenhague du mercredi 8 mai au samedi 11 mai 2024.

Equipes subventionnées :

Hauteville 1 et 2

Rolex 1

TPG 1

Doublette féminine subventionnées

Hauteville

Doublettes mixtes non subventionnées

Hauteville

Service des écoles

Doublettes hommes non subventionnées

TPG

Aprotec peut être 2 doublettes et un team.

15) Divers :

Georges Pidoux pose la question pourquoi au point 6 du règlement à l'avant dernier paragraphe il est précisé qu'un affilié peut jouer avec un étranger, alors que nous avons droit à 2 étrangers en B. Réponse de Daniel maintenant nous pouvons jouer avec un affilié et 2 étrangers le même soir.

Le président a été approché par une entreprise genevoise basé à Vernier qui fait des maillots avec des logos brodés, mais les maillots sont confectionnés en Inde. En cas d'intérêt s'adresser au président qui nous donnera les contacts.

Stéphane Pellein demande si nous ne pouvons pas supprimer les amendes pour le non port du maillot car il dit que cela ne se fait plus.

Nous passons au vote est ce que nous supprimons l'amende pour le non port du maillot où nous augmentons le prix de l'amende.

Personne dans l'assemblée est d'accord pour supprimer l'amende.

Il a été décidé de passer le montant de l'amende de CHF 5 -- à 10. --, selon le règlement le nouveau joueur à 6 mois de délai pour obtenir le maillot.

Assemblée levée à 21h45

Pour le comité du BCG
La secrétaire



Marylène Despres